

Créer une association pour récolter des fonds

Description

[Créer une association](#) pour récolter des fonds est la meilleure option pour financer un projet important. À part les cotisations des membres, il est aussi possible d'opter pour des investissements extérieurs tels que :

- Les subventions publiques ;
- Le financement participatif ou crowdfunding ;
- La vente de biens par les membres de l'association ;
- Les dons manuels et le sponsoring.

[Créer votre association en ligne](#)

Est-il intéressant de créer une association pour récolter des fonds ?

Les porteurs de projet préfèrent souvent créer une association pour récolter des fonds. En effet, en optant pour une [association de loi 1901](#), les possibilités de [financement d'association](#) sont très variées. **Il est possible d'obtenir des subventions de l'État si le projet présente un intérêt général.**

De plus, **les formalités de création d'une association sont moins contraignantes par rapport aux sociétés.** Il faut préciser que les activités réalisées au sein des structures associatives n'ont pas un but lucratif. Ce qui facilite amplement la recherche de financement auprès des différentes entités comme les entreprises.

Pourquoi faut-il récolter des fonds pour l'association ?

Si les associations peuvent bénéficier de [subventions](#), c'est parce que **leurs actions visent essentiellement l'intérêt général.** Créer une association pour récolter des fonds est ainsi une noble cause. Elles interviennent dans des domaines très diversifiés :

- Sportif ;

- Éducatif ;
- Social ;
- Humanitaire ;
- Culturel ;
- Artistique ;
- Etc.

Le but n'est pas d'enrichir les membres, mais plutôt de réaliser des projets qui favorisent l'intérêt commun. De plus, les fonds collectés serviront aussi à **soutenir d'autres organismes qui ont besoin de financement privé**.

Afin d'encourager les dons en faveur des associations, **les législateurs ont prévu des avantages fiscaux pour les donateurs**. Les entreprises concernées peuvent ainsi bénéficier de réductions d'impôt pouvant aller jusqu'à 60 % du montant attribué. Pour les particuliers, ceci s'applique sur l'impôt sur le revenu.

Quelles sont les sources de financement interne ?

Les financements internes sont indispensables pour **garantir le développement et la pérennité de l'association**. Les aides extérieures servent surtout à financer les projets d'investissement ainsi que les manifestations de bienfaisance. Les membres versent ainsi des cotisations qui permettent de financer les moyens d'exploitation ainsi que les dépenses courantes.

Droit d'entrée

Le droit d'entrée s'adresse particulièrement **aux nouveaux membres d'une association**. Les statuts stipulent ce montant. Pour pouvoir se joindre à l'association, il est nécessaire de remplir préalablement un bulletin d'adhésion. Ensuite, le nouveau membre paie le droit d'inscription.

Apports des membres

Les apports figurent parmi les ressources les plus importantes d'une association. Ils peuvent être en numéraire ou en nature. Dans ce dernier cas, le membre apporte des biens mobiliers qui seront exploités au sein de l'association.

Il peut s'agir d'un matériel informatique, d'un véhicule ou d'un vidéoprojecteur. Ceux-ci serviront lors de réunions ou d'ateliers. Bien entendu, l'apport en nature peut également être un bien immobilier à l'usage exclusif de l'association.

Cotisation

Cette cotisation est due par tous les membres de l'association. C'est également l'une des ressources les plus importantes de l'association. Sa perception est prévue par les statuts ou le règlement intérieur. Il importe de comprendre que la [cotisation d'association](#) ne doit pas servir à renflouer la trésorerie de l'association.

Sa perception doit être justifiée par des besoins spécifiques et nécessaires. Le versement peut s'effectuer par chèque, en espèce ou par prélèvement. Il est désormais préconisé de l'effectuer en ligne afin de faciliter la tâche aux différents membres de l'association. Grâce à cette option, le versement de la cotisation peut s'effectuer à tout moment sans la moindre contrainte.

Bon à savoir : la cotisation en ligne est de plus en plus répandue compte tenu de son aspect pratique. En effet, le prélèvement peut s'effectuer sans contrainte de temps. Il suffit de renseigner le numéro de sa carte bancaire.

Quelles sont les sources de financement traditionnel ?

Ceux qui ont choisi de créer une association pour récolter des fonds ne doivent pas négliger **les sources de financement traditionnelles**. En effet, ces moyens ont fait leurs preuves et restent efficaces pour trouver rapidement des fonds sans passer par un long processus.

Donations et legs

Cette source de financement figure parmi les plus courantes. De plus, la loi a prévu des avantages fiscaux pour les donateurs. Ces derniers peuvent ainsi **bénéficier d'une réduction d'impôt selon le montant de la donation**.

Les legs nécessitent l'établissement préalable d'un testament par le défunt. Pour être valables, les dons doivent faire l'objet d'un acte sous seing privé ou d'un acte authentique. Il faut toutefois comprendre que toutes les associations n'ont pas ce privilège. Ce type de financement s'adresse surtout aux associations :

- Culturelles ;
- Dont les actions visent l'intérêt général et d'ancienneté de 3 ans au moins ;
- D'utilité publique ;
- Œuvrant dans l'assistance, la recherche scientifique ou médicale.

Dons réguliers

Les dons réguliers ou récurrents s'effectuent par prélèvement automatique. Ce type de financement profite à la fois au donateur et aux associations. Pour celui qui donne, il permet d'adapter le don en fonction de ses moyens.

De plus, ce dispositif permet de déterminer à l'avance la réduction fiscale attendue. Les associations optent souvent pour cette solution afin de faciliter la prévision de l'activité. En même temps, l'association peut connaître préalablement le montant des aides dont elle disposera.

Organisation d'événement

L'organisation d'événement est le moyen le plus répandu pour dénicher des fonds très rapidement. Néanmoins, le choix varie selon le type d'association. Parmi les événements les plus courants figurent les :

- Concerts et spectacles ;
- Kermesses ;
- Tournois sportifs ;
- Lotos, loteries et tombolas.

Création d'activités à caractère lucratif

Les activités lucratives sont une excellente alternative pour renflouer la trésorerie de l'association. Elles s'effectuent généralement lors des différentes manifestations telles que les spectacles, les tournois ou les kermesses.

Les goodies ou les objets à l'effigie de l'association comme des tasses, des t-shirts sont également très prisés. Toutefois, les fonds collectés doivent servir exclusivement

à financer une activité ou une manifestation à but non lucratif.

Bon à savoir : les activités non lucratives doivent occuper une part importante de la vie de l'association. De plus, il est très important de noter que le montant total des recettes au titre de l'activité lucrative ne doit pas dépasser 62 250 euros.

Vente de biens

La vente de biens permet de trouver plus facilement le montant recherché. Les membres de l'association peuvent vendre des produits comme des t-shirts, casquettes, calendriers. Il faut toutefois s'assurer que l'activité lucrative soit réalisée à titre accessoire.

Prestations de service

Au même titre que la vente de biens, **les prestations de service permettent aussi de récolter des fonds**. Les membres de l'association peuvent dispenser des formations ou organiser des ateliers au sein de la communauté. Les possibilités sont nombreuses et les membres peuvent utiliser leur savoir-faire et leurs compétences au service de l'association.

À noter : les activités lucratives réalisées pour trouver des fonds doivent être des ressources financières accessoires uniquement. Cette condition est impérative pour pouvoir bénéficier d'une franchise d'impôts.

Quelles sont les autres solutions de collecte de fonds pour l'association ?

À part les cotisations, les apports des membres ainsi que les ressources financières traditionnelles, il existe de nombreuses autres possibilités. **Les collectes de dons en ligne ainsi que le crowdfunding sont de plus en plus prisés ces dernières années**. Ceux qui envisagent de créer une association pour récolter des fonds ne doivent pas hésiter à opter pour ces solutions très innovantes.

Compte tenu de l'essor considérable des réseaux sociaux, les associations ont tout intérêt à améliorer leur visibilité en ligne. Cela leur permettra d'attirer régulièrement de nouveaux membres ainsi que des donateurs potentiels.

Collecte de dons en ligne

Grâce à l'évolution technologique ainsi que la numérisation, la collecte de dons a connu un changement radical. Désormais, toutes les opérations s'effectuent pratiquement en ligne. Il n'est plus nécessaire de se servir de formulaires en papier pour solliciter des dons.

Quelques clics suffisent pour toucher des millions de communautaires. **Afin de séduire davantage le public, les associations peuvent personnaliser leurs interfaces.** Ce qui multipliera les interactions avec un large public.

Crowdfunding associatif

Le crowdfunding associatif est une source de financement très intéressante pour les associations. Même certaines entreprises dont les fonds sont insuffisants optent pour cette solution pour pouvoir lancer plus rapidement leur projet. Il se présente comme la meilleure alternative au financement bancaire qui est souvent assez onéreux et complexe.

Les associations à la recherche de fonds doivent juste s'inscrire sur une plateforme pour pouvoir présenter leur projet. Il faut renseigner principalement le montant de la somme recherchée ainsi que la période limite pour l'encaissement des dons. En contrepartie, les participants bénéficient d'un cadeau.

Bon à savoir : afin de mettre toutes les chances de leur côté, les associations doivent faire une communication efficace sur les réseaux sociaux.

Google Ad Grants

Google Ad Grants est une plateforme en ligne dédiée à tous ceux qui veulent **optimiser leur visibilité sur le web.** Créé par Google en 2003, cet outil ne cesse de séduire les associations ou entreprises. Il permet un meilleur positionnement sur les moteurs de recherche. C'est très important pour pouvoir toucher un maximum de cibles.

L'accès à cette plateforme est très simple : une présentation de l'association et du projet envisagé suffit. Après validation par Google, l'association peut utiliser les nombreux supports proposés par la plateforme.

Aides publiques

Les aides publiques comme les subventions sont destinées aux associations dont le projet vise principalement **l'intérêt général**. Celles-ci sont octroyées généralement par l'État, les institutions publiques ou encore les collectivités territoriales. Pour pouvoir prétendre à ces subventions, certains critères doivent être remplis, tels que :

- Déclaration de l'association auprès de la préfecture ;
- Immatriculation au répertoire Sirene ;
- Avoir un projet d'investissement.

Bon savoir : les associations qui recherchent des fonds pour réaliser une action ou tout simplement pour financer leur activité peuvent aussi opter pour les aides publiques. Afin de multiplier ses chances d'obtenir une [subvention d'association](#), il est préférable d'avoir un agrément ministériel.

Financement bancaire

Les établissements bancaires disposent de produits spécifiques pour les associations en quête de financement. Tout dépend des besoins de l'organisme. Voici une liste des crédits accessibles aux associations :

- Découvert bancaire ou facilité de caisse ;
- Crédit-bail mobilier ou immobilier ;
- Prêt amortissable.

Quelles sont les autres alternatives de financement ?

D'autres formes de financement existent pour les associations à la recherche de fonds. **En optant pour le sponsoring ou le mécénat**, l'association peut négocier un partenariat avec des entreprises. Ce qui lui permet d'obtenir des financements conséquents.

Sponsoring

Il s'agit d'une pratique très courante au sein des associations. **Le principe consiste à établir un partenariat avec l'entreprise de son choix**. De cette façon, la publicité de l'association est prise en charge par l'entreprise. En revanche, le logo ou le slogan de cette dernière doit être mis en évidence dans le cadre d'un événement ou d'une action

réalisée par l'association.

Parrainage

Le parrainage et le sponsoring désignent pratiquement la même chose. Le but est avant tout d'obtenir un partenariat avec l'entreprise pour une meilleure visibilité. Les parrains s'impliquent parfois dans l'organisation des activités.

Mécénat

Contrairement au [sponsoring d'association](#), le mécénat permet à l'association de **bénéficier d'un don matériel ou humain**. Autrement dit des équipements, des matériels, une somme d'argent ou encore le savoir-faire d'un professionnel. Ce type de financement permet à l'entreprise de bénéficier d'une réduction d'impôt pouvant aller jusqu'à 60 % des dons.

L'entreprise n'attend pas de contreparties. Elle veut surtout apporter sa contribution en **réalisant des œuvres d'intérêt général**. Les domaines les plus concernés sont notamment le sport, l'éducation et la culture.

Comment créer une association ?

Pour créer une association, il est nécessaire de réaliser plusieurs formalités :

1. **Choisir le nom** de l'association (qui ne doit pas dépasser 250 caractères) ;
2. En déterminer le [siège social](#) : il peut s'agir du **domicile** de l'un des membres, d'un **local prêté** par la commune, loué ou encore acquis par l'association elle-même ;
3. **Rédiger les statuts** avec soin ;
4. En désigner les **responsables** : président, trésorier et secrétaire qui constitueront le [bureau de l'association](#).
5. **Déclarer l'association** auprès du Greffe des associations et de la préfecture ou sous-préfecture compétente ;
6. Et enfin **publier un avis de constitution de l'association** au Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprises (JOAFE).

Comment créer une association en 6 étapes ?



1

Choisir le nom
de l'association



2

Déterminer le
siège social



3

Rédiger
les statuts



4

Désigner les
responsables



5

Déclarer
l'association



6

Publier un avis
de constitution
au JOAFE

LegalPlace.

Bon à savoir : La déclaration de l'association peut également s'effectuer en ligne, sur le [site du service public](#).

FAQ

Comment faire des collectes de fonds ?

Il existe plusieurs possibilités pour obtenir des fonds dans le cadre d'une association. L'organisation d'événements figure parmi les meilleures options. Il est par exemple possible d'organiser un zumbathon, une kermesse ou un tournoi sportif. Les membres peuvent aussi vendre des produits et services.

Quelles astuces pour convaincre les gens à faire un don ?

Dans un premier temps, il est fortement conseillé de s'adresser aux personnes qui s'intéressent à l'association. Sinon, il est aussi possible d'informer directement les visiteurs d'un site ou d'un réseau social. Par ailleurs, il ne faut pas hésiter à solliciter

les donateurs à suggérer des personnes susceptibles de s'intéresser à l'offre.

De quelle façon les associations peuvent-elles gagner de l'argent ?

Les associations doivent d'abord sensibiliser les membres à verser régulièrement leurs cotisations respectives. À part les apports des membres, il est aussi possible de bénéficier des dons et legs. Ce type de financement garantit la pérennité de l'association avec un meilleur développement.